



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E112825

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2027

ÉDITÉ LE 02/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BORDEAUX 438767683

Siret : 438 767 683 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7150069

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133289453 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 133289453 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ELECTREAUFROID

2 LE BOURG  
33790 LISTRAC-DE-DUREZE

Téléphone : 05 56 61 32 12

Portable : 06 71 26 09 12

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@electreaufroid.fr

Responsabilité légale :

SAUTET LOIC GÉRANT / FAJOL JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/11/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1